

# "Un Président ne devrait pas dire ça..."

13/10/2016



Allocution de M. Bertrand Louvel, Premier président de la Cour de cassation suite à la publication du livre de confidences du Président de la République

"Le Président de la République en exercice a laissé publier, sans les démentir, des propos où il qualifie l'institution judiciaire d'« *Institution de lâcheté* » où « *l'on se planque* », où « *l'on joue les vertueux* » et où « *l'on n'aime pas le politique* ».

Le prédécesseur de l'actuel Président avait quant à lui comparé les magistrats à des « *petits pois sans saveur* ».

Ces outrances renouvelées à l'encontre du corps judiciaire, en un temps qui requiert la cohérence de l'ensemble des pouvoirs publics, posent un problème institutionnel.

Il n'est pas concevable que la charge de Président de la République, qui comporte la responsabilité constitutionnelle de garantir l'indépendance de l'autorité judiciaire, puisse être utilisée par son titulaire, avec tout le poids qu'elle représente, pour contribuer à diffuser parmi les Français une vision aussi dégradante de leur Justice.

Il est plus que temps que le pays se saisisse de la question essentielle de la place dans les institutions de l'autorité judiciaire, afin que celle-ci s'émancipe enfin de la tutelle de l'exécutif où la maintient une tradition monarchique d'un autre temps, inadaptée aux exigences de la séparation des pouvoirs dans une démocratie moderne."

Par Bertrand Louvel